



Édito du maire	р 3
> Animation et vie du Village	p 4 à 6
Cérémonie du 8 mai	
Assemblée Générale de l'ACCA	
École maternelle	
Décoration du village	
Fête de la musique	
A la découverte des métiers	
Urbanisme	p 7à8
Travaux voirie	
Nettoyage du village	
Le fleurissement du village avec l'aide des bénévoles et écoliers	
Station de reminéralisation	
Budget	p 9 à 11
Réalisation du budget 2014	
Prévisions du budget 2015	
Budgets eau et assainissement	
> Informations	p 12 à 15
Panneaux d'entrée de bourg en deuil	
Recours au Tribunal Administratif contre le « dépôt de déchets inerte	es »
L'arbre de la liberté	
Inauguration de la fleurithèque	
Incivilités	
Utilisation de la salle polyvalente	
Forum des associations	
Ramassage des encombrants	
Marche du téléthon	

Responsable édition : Marie-Odile HAGEMANN Rédaction : Christian RIONDEL Création et impression : L2D Communication



Chère Madame, Cher Monsieur,

Cette année, nous retrouvons le soleil et la chaleur des « vrais » étés. Cependant, aux fortes températures, s'ajoute dorénavant la pollution importante de l'air! Les nuages de particules atteignent également nos campagnes, entraînant pour les plus jeunes, les plus âgés et les plus fragiles d'entre nous, des troubles respiratoires et allergiques divers. Je vous enjoins donc, à signaler en mairie, au médecin du village ou aux pompiers, toute personne de votre voisinage nécessitant aide et assistance. Des affiches vous donnant les consignes de précaution ont été distribuées dans les commerces. Deuxième effet pervers de ce beau temps sans pluie : la sècheresse et le risque de pénurie d'eau. Là aussi, Monsieur le Préfet a pris un arrêté visant à limiter

les arrosages et à économiser l'usage de l'eau potable.

Pour revenir à la gestion communale, le Conseil Municipal, après mûre réflexion, a été contraint d'augmenter les impôts locaux. Vous en avez été avertis par voie d'affichage, mais je me doute que beaucoup de contribuables vont seulement « découvrir » la mauvaise nouvelle en octobre, à la réception des avis de recouvrement. J'ajoute, en toute sincérité, que la Communauté de Communes de la Haute-Comté a également dû recourir à des augmentations pour équilibrer son budget. La principale raison de ces décisions est la conséquence des baisses de dotations de fonctionnement de l'Etat attribuées aux collectivités territoriales! Vous constatez tous les jours les efforts de vos élus pour restreindre les dépenses, et leur impressionnante imagination pour créer des décorations et fleurissements pour le village, avec des bénévoles, et à partir de divers matériaux recyclables. Mais les salaires des employés communaux, dont l'effectif a déjà été sérieusement réduit, le fonctionnement des bâtiments communaux et de nos écoles, pourtant revu à la baisse, sont à un moment donné incompressibles.

Dans le domaine des <u>travaux communaux</u>, nous avons inscrit au budget 2015 la **deuxième tranche de la zone 30 du centre bourg.** Mais ces travaux seront conditionnés par leur coût et les subventions, elles-mêmes à la baisse, qui nous seront attribuées par le Conseil Départemental! Autre point dur : **le périmètre de protection des sources, imposé dans les plus brefs délais par M. le Préfet,** et qui va nous coûter fort cher, puisque nous avons 21 captages d'eau potable!

Concernant le dépôt de déchets inertes, j'ai effectué un recours contre la décision du préfet, auprès du Tribunal Administratif. (voir article en page 12)

Enfin, dans le chapitre des bonnes nouvelles, concernant nos écoles : un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) entre Hautevelle et Fontaine est acté par les services de la Préfecture et de l'Inspection Académique. 24 élèves de Hautevelle vont ainsi rejoindre ceux de Fontaine à la prochaine rentrée. Cela nous a permis, entre autres, de sauver la classe de petite section maternelle, destinée à fermeture ! Parallèlement, la Communauté de communes a inscrit prioritairement pour 2016 la construction d'un nouveau bâtiment périscolaire à Fontaine.

Ce mot du maire reflète bien les aléas de nos collectivités territoriales, entre bonnes et mauvaises choses ! Ma franchise ne vise pas à vous décourager, au contraire. Sachez que vos élus font tout pour votre sécurité et votre bien-être. En retour, nous aimerions bien que les habitants de Fontaine fassent eux-mêmes les efforts nécessaires pour le respect de leurs voisins, des équipements communaux et de l'environnement en général ! Mes Chers Concitoyens, je vous souhaite de belles et bonnes vacances et vous assure de mon fidèle et sincère dévouement.

Votre Maire, Marie-Odile HAGEMANN Chevalier de la légion d'honneur

Animations et vie du village...

Cérémonie du 08 mai à 11 b 00

A l'occasion de la cérémonie du 08 mai, nous nous sommes retrouvés nombreux, élus, pompiers, anciens combattants au monument aux morts de notre village pour commémorer le 70ème anniversaire de la fin des combats de la seconde guerre mondiale en Europe et la victoire des armées françaises et alliées en 1945.

Comme chaque année, les élèves ont participé activement à cette cérémonie, accompagnés par le Directeur Mr Paris ; un enfant du primaire a déposé la flamme de l'espoir et l'ensemble des enfants a chanté la Marseillaise.

Après la lecture des messages du secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants



et de la mémoire, par Madame le Maire et le message du Président de l'UNAC par le président des Anciens combattants de Fontaine, ces autorités ont déposé une gerbe au monument.

Puis la cérémonie terminée, la population est invitée au verre de l'amitié à la salle du conseil de la mairie.

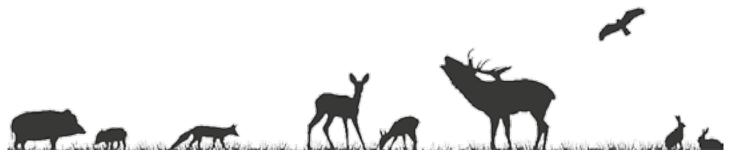




Assemblée Générale de l'association de chasse le 21 juin 2015.

L'association communale de chasse agrée (ACCA), forte de ses 41 membres, se porte bien.

Il n'y a qu'à se référer au prélèvement de la saison passée : 44 chevreuils, 28 sangliers (ces chiffres sont en rapport à une gestion mise en place depuis 15 ans), une quinzaine de renards. Même s'il n'y pas beaucoup de poulaillers, cela reste intéressant. Des bécasses, pigeons ramiers et canards font aussi partie du prélèvement. Les populations de lièvres se développent trop faiblement. Un plan de chasse a été mis en place en Haute Saône pour cette espèce. Au même titre pour le grand gibier, des comptages de nuit aux phares ont eu lieu en février et mars. A la suite de ces comptages, un nombre d'animaux à prélever a été arrêté.



nations et vie du village... Suite

Il n'y aura pas de manifestation cette année hormis le forum des associations, le 5 septembre. Le Conseil d'Administration a été clair : trop peu de membres se dévouent, donc ils n'auront qu'à payer !

Toutefois, l'association a eu la satisfaction d'être la plus représentée au nettoyage de printemps ; l'ACCA remercie les membres qui y ont participé. Lors de l'AG, la majorité des membres ont émis le souhait qu'il y ait beaucoup plus de sévérité pour les contrevenants.

L'association remercie également la municipalité pour la mise à disposition de la cabane de chasse.

Je vous invite le 05 septembre lors du Forum à venir découvrir notre association.

Composition du bureau:

Président : Mr SARRAZIN Philippe

Vice Président : Mr ULRICH Secrétaire : Mr GRAVA Jérémy



Trésorier : Mr CHOLLEY Jacky

Membres du CA: Mr HENRY Pascal

Mr MAESTRE Sylvain

École maternelle

Une page se tourne avec la fin de carrière d'enseignante de la Directrice, Françoise CHARDIN! Nous la remercions pour toutes ces années consacrées avec talent à nos très jeunes élèves et lui souhaitons une belle et heureuse retraite. Nous félicitons Fabienne MELOT, professeur de la petite section, nommée à la Direction de l'école. Le maintien de la 3° classe de maternelle étant confirmé, les conditions sont donc excellentes pour la rentrée 2015!



> Décoration du village

Depuis septembre 2014, un groupe de 10-15 personnes auquel se sont joints les Francas, s'est réuni dans une ambiance très conviviale tous les lundis après midi et a fabriqué des décorations dans le but de rendre notre village plus attrayant.

Vous avez pu voir les premiers résultats à Noël 2014 avec l'apparition de chalets décorés, de bonhommes de neige en pneus et de sapins en lattes ornés de diverses décos.

Ensuite, en avril, le secrétariat de mairie/agence postale s'est vu paré d'un joli décor sur le thème de Pâques.

Enfin, en juin, quelques bonhommes en pots de fleurs ainsi que de petits animaux ont élu domicile sur la place et dans divers jardinets au centre bourg.





Tout le groupe espère vous avoir fait plaisir et a décidé de continuer à œuvrer dans ce sens en souhaitant que se sera apprécié et bien sûr respecté. Il tient aussi à vous préciser que toutes ces décorations ont été réalisées uniquement avec des objets de récupération.

D'ailleurs, il est preneur de tout article dont vous souhaitez vous débarrasser et qui pourrait avoir une seconde vie (si c'est le cas, le signaler en mairie).

Si quelqu'un est intéressé par l'activité du groupe, il peut nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous l'accueillerons.

Animations et vie du village... Suite

Fête de la musique

L'association Gym de Fontaine a organisé sa deuxième fête de la musique le samedi 20 juin. Les festivités ont débuté vers 19 h 00 sous le préau de l'école primaire.

Un programme varié : démonstration de danse latino style zumba, puis ce fut le tour des cors de chasse de Vauvillers et enfin trois groupes ont assuré la couverture musicale pour la fin de la soirée.

Le premier groupe « Rayon Boss » - 3 jeunes débutants (entre 10 et 14 ans) avec des reprises instrumentales de rock ; le second groupe « Manama » pour de la musique pop/rock – un groupe familial de 4 musiciens et deux chanteuses originaires de Fontaine, et enfin le groupe « ASS ON THE GRASS » formé de 3 musiciens qui nous ont interprété leurs nouvelles reprises rock.

Cette fête, qui a été un réel succès, sera reconduite l'année prochaine. L'association remercie la commune d'avoir contribué au succès de cette manifestation, ainsi que les artisans, commerçants et bénévoles.





> A la découverte des métiers le 13 juin 2015.

Organisée par l'association Jeux d'enfants, cette animation a permis aux enfants principalement, de découvrir certains métiers d'antan (vannerie, saboterie, broderie, couture, création de bijoux, apiculture, jouets en bois, animaux de ferme). Une présentation de voitures anciennes agrémentait la place de la mairie.

Une magnifique exposition de photos a permis également de découvrir le métier de chasseur d'orage.

Au cours de cette journée, tous les visiteurs petits et grands ont pu passer un moment agréable grâce à diverses animations organisées par l'association.







Urbanisme...e

> Travaux voirie

Chaque année, une partie du budget est réservé pour l'entretien de la voirie. En 2015, une somme de 7 500 € HT a été consacrée aux réparations de chaussée. Il est bon de rappeler, ou de faire savoir, que la commune compte 24 843 mètres linéaires de voirie à entretenir.



Nettoyage du village le 11 avril 2015.

Pour la quatrième année consécutive, la municipalité avait organisé un nettoyage des rues et des entrées du village. Cette demi-journée citoyenne commença dès 08 h 30. Après quelques consignes et une répartition des secteurs, la vingtaine de volontaires, hélas trop peu nombreux, ont ramassé un camion de déchets négligemment abandonnés par des citoyens peu soucieux de la qualité environnementale. La veille, les enfants de l'école élémentaire, sensibilisés à l'opération, avaient nettoyé les abords de l'école ainsi que le chemin menant à la salle polyvalente.

On a remarqué la participation de seulement deux associations, l'ACCA et les donneurs de sang. Le conseil municipal se pose la question de supprimer les subventions aux associations qui ne participeraient pas à cette journée citoyenne. Deux employés municipaux ont participé à cette opération.





> Le fleurissement du village avec l'aide des bénévoles et des écoles

Ils étaient dix volontaires du comité de fleurissement et deux employés municipaux, à se réunir pour mettre en terre quelques 1300 plans de fleurs annuelles et vivaces qui vont décorer le village. 800 d'entre eux sont issus de semis mis en place dans la serre pédagogique « la fleurithèque » avec la collaboration des enfants des Francas. Ce projet a été créé dans le but de faire découvrir aux jeunes le cycle de la plante en les initiant au jardinage et de les sensibiliser au civisme et au respect de leur environnement.





Un grand merci à tous!

Station de reminéralisation

Pour faire face à l'agressivité de notre eau potable, le conseil municipal avait décidé la construction d'une station de reminéralisation.

En construction de novembre 2013 à mars 2015, cette station est maintenant opérationnelle. Après une période de plusieurs mois de réglage de la station et d'analyse de l'eau par l'ARS (Agence Régionale de Santé), notre usine de traitement de l'eau est opérationnelle. Le résultat est très concluant, puisque d'après les dernières analyses, l'eau distribuée

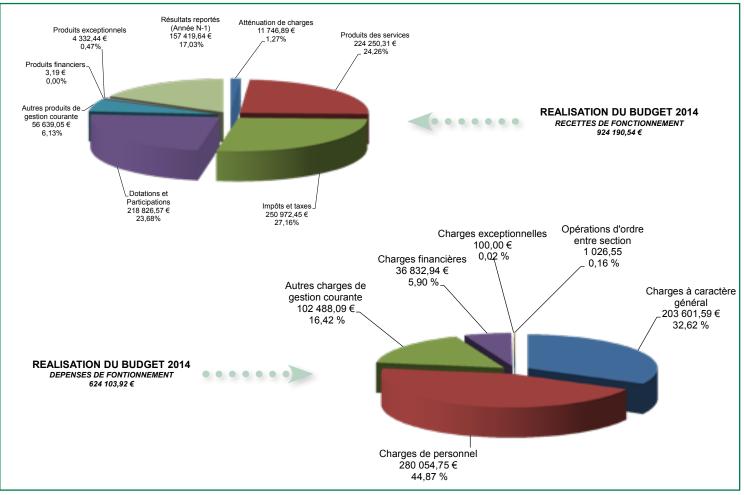
est maintenant dans

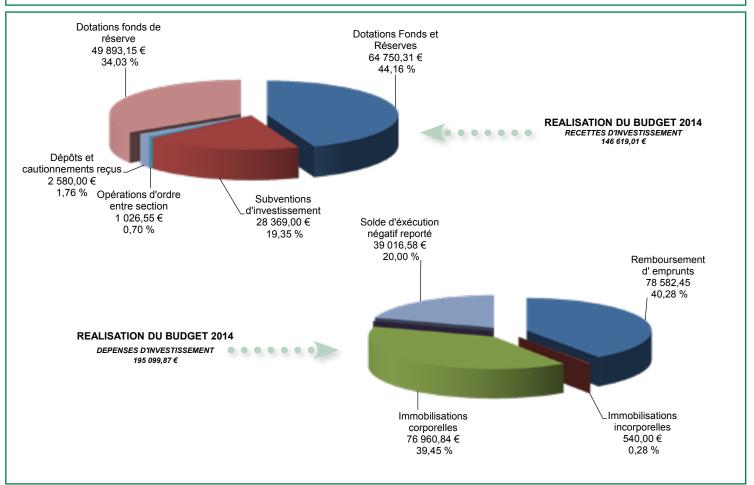
les normes.



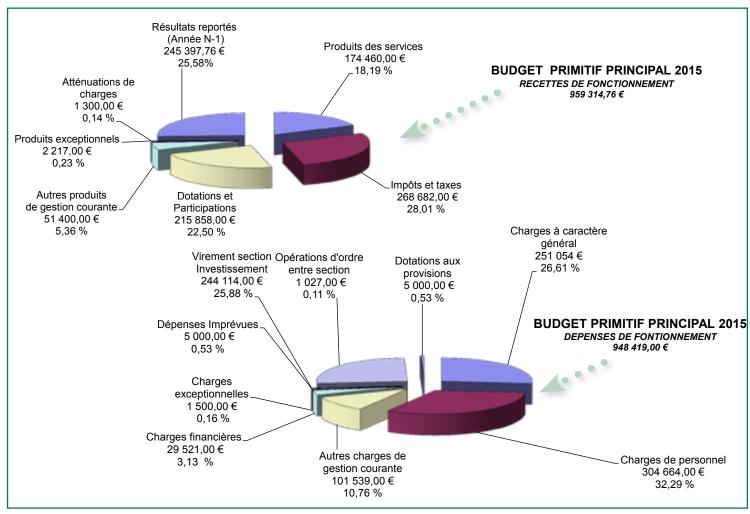


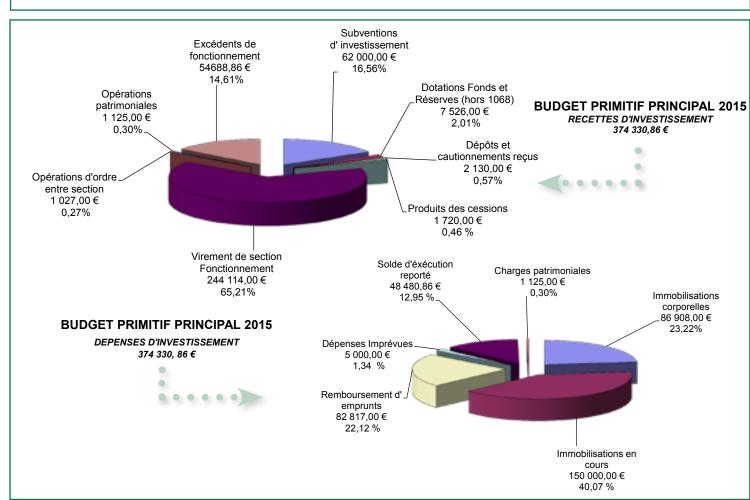
Budget 2014...014





Budget Primitif 2015... 2015





➤ Budget Eau 2015

RECETTES D'EXPLOITATION

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Intitulé	Voté	%
Produits des services	25 000,00	27,07%
Opérations d'ordre entre sections	630,00	0,68%
Résultats reportés (Année N-1)	66 717,58	72,25%
Total	92 347,58	

Intitulé	Voté	%
Virement de section Fonctionnement	73 390,00	55,80%
Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	11 157,00	8,48%
Excédent reportés (Année N-1)	45 342,41	34,47%
FCTVA	1 637,00	1,24%
Total	131 526,41	

DEPENSES D'EXPLOITATION

Intitulé	Voté	%
Charges à caractère général	6 800,00	7,36%
Charges exceptionnelles	500,00	0,54%
Dépenses imprévues	500,00	0,54%
Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	11 157,00	12,08%
Virement à section Investissement	73 390,00	79,47%
Total	92 347,00	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Intitulé	Voté	%
Immobilisations en cours	125 896,00	95,72%
Dépenses Imprévues	5 000,00	3,80%
Opérations d'ordre entre sections	630,00	0,48%
Total	131 526,00	

▶ Budget Assainissement 2015

Budget Assainissement 2015

RECETTES D'EXPLOITATION

Intitulé	Voté	%
Vente de produits/Travaux	440,00	0,54%
Produits des services	23 000,00	28,12%
Subventions d'exploitation	2 000,00	2,45%
Opérations d'ordre entre sections	211,00	0,26%
Excédent reportés (Année N-1)	56 143,50	68,64%
Total	81 794,50	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Intitulé	Voté	%
Virement de section Fonctionnement	52 105,00	48,35%
Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	14 342,00	13,31%
Excédents reportés (Année N-1)	41 309,18	38,34%
Total	107 756,18	

DEPENSES D'EXPLOITATION

Intitulé	Voté	%
Charges à caractère général	6 500,00	7,95%
Autres charges de gestion	6 000,00	7,34%
Charges financières	1 847,00	2,26%
Dépenses imprévues	1 000,00	1,22%
Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	14 342,00	17,53%
Virement à section Investissement	52 105,00	63,70%
Total	81 794,00	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Intitulé	Voté	%
Immobilisations incorporelles	5 000,00	4,64%
Immobilisations en cours	92 340,00	85,69%
Remboursement d'emprunts	5 205,00	4,83%
Dépenses Imprévues	5 000,00	4,64%
Opérations d'ordre entre sections	211,00	0,20%
Total	107 756,00	



> Panneaux d'entrée de bourg en deuil

A la demande de l'Association Nationale des Maires Ruraux, le conseil municipal a décidé d'entourer les 4 panneaux aux entrées de Fontaine-les-Luxeuil d'un bandeau noir, en signe de protestation contre la volonté du gouvernement d'affaiblir et même supprimer les petites communes dont les principales compétences seraient transférées aux communautés de communes !!!



> Recours au Tribunal Administratif contre le « dépôt de déchets inertes »

Le Maire a reçu le 23 mai 2014 une déclaration d'une activité par une société privée, de « transit, concassage de déchets inertes ». Le conseil municipal, le conseil communautaire de la Haute-Comté et les habitants de Fontaine se sont opposés solidairement à cette activité, qui représente un danger pour nos sources et des nuisances pour la commune (bruit, poussières, circulation de camions...).

Le 13 mai 2015, arrivant au bout du délai de un an, sans avoir pu constater les nuisances du concasseur qui n'a pas encore fonctionné, mais avec des photos du stockage de déchets de toutes sortes, le maire a effectué (sans avocat), un recours au Tribunal Administratif contre la décision du Préfet. Le dossier a été enregistré comme recevable et nous attendons le verdict du TA, qui peut prendre un certain temps!

L'arbre de la liberté.....c'était il y a 26 ans !

Le mardi 21 mars 1989 à 10 h 15, deux arbres de la liberté sont plantés aux deux angles arrières du monument, en présence du maire : Monsieur Louis BERNARD, des instituteurs, des enfants des écoles et des employés communaux : Jean Perrot et Jean-Luc Bigey (sur cette photo). Symboliquement, ce sont les enfants des écoles qui ont mis ces arbres en place avec les premières pelletées de terre.

Quelques personnes de Fontaine ont assisté à cette cérémonie.

Mais hélas, le matin du mercredi 08 novembre 1989, l'arbre à l'arrière droit du monument a été cassé à mis hauteur par une ou quelques personnes malveillantes. La surprise et la stupéfaction sont grandes! Il fut remplacé le jour même.

Ainsi va la petite histoire de notre village.



Jean Perrot



> Inauguration de la fleurithèque

Le manque de civisme et le non respect du bien d'autrui sont des faits régulièrement constatés de la part des jeunes. Rendre un village attractif, demande beaucoup de travail, de temps et d'argent.

Leur faire prendre conscience de cela en les impliquant depuis leur plus jeune âge à la vie de leur commune est l'objectif premier de ce projet de Fleurithèque.

Développer un véritable travail d'équipe où toute personne participant à ce projet éducatif doit pouvoir s'épanouir et s'exprimer en toute simplicité est le second objectif.

Un troisième objectif serait rajouté avec plaisir, c'est celui de faire des économies en proposant une activité gratuite aux FRANCAS dans le cadre des NAP tout en diminuant la facture d'achat des plants de fleurs de la municipalité.

En partenariat avec les FRANCAS, au cours des activités périscolaires et des NAP développées avec les nouveaux rythmes scolaires, les enfants ont participé au fleurissement de Fontaine. Ils ont activement pris part au semis, à l'entretien, à l'arrosage, au rempotage, à la mise en place d'une partie des plants de fleurs nécessaires au fleurissement de notre village. L'entretien de quelques jardinets leur incombe également. Tout ceci sous la responsabilité de Bruno, employé municipal.

Côté matériel, en attendant de voir si le projet était viable, tous les frais engagés ont été faits à minima et une subvention a été demandée au Crédit Agricole.

La récupération de plusieurs articles (cuve à eau, caissettes, petits pots, bâche de couverture) a permis de minimiser les frais. Une économie sur l'achat des plants de fleurs a été réalisée grâce à la production de la fleurithèque. La permanence des week-ends a été assurée uniquement grâce au bénévolat ainsi qu'une partie du rempotage (un grand merci à tous).

A la suite de la 1ère saison, un bilan a été dressé. Les enfants (18 au total) heureux d'aider la commune se sont vraiment investis et intéressés. Pour qu'ils suivent l'évolution de la fleur jusqu'à son terme et en signe de reconnaissance pour leur travail, ils ont reçu chacun 5 plants de fleurs, geste qu'ils ont vraiment apprécié ainsi que leurs parents.

Le message de civisme semble avoir fait ses premiers pas. Le travail d'équipe a bien fonctionné.

Tous les acteurs sont OK pour repartir en 2016 avec quelques améliorations (serres plus grande, plus d'eau, ouverture porte sous préau, augmentation de la production).

Les Francas proposent de faire un compost à but éducatif et aimeraient qu'on les intègre dans le groupe décoration du village. Proposition retenue avec plaisir en gardant le même objectif.

Le Crédit Agricole de Franche Comté, trouvant le projet très intéressant, a répondu favorablement à la

demande de subvention en nous octroyant 1500 €. Cette généreuse somme va nous permettre de réaliser les améliorations souhaitées et de poursuivre sereinement ce projet qui nous tient toutes et tous à cœur.

Pour conclure, la municipalité et tous les acteurs du projet remercient le Crédit Agricole pour avoir soutenu leur projet et pour sa grande générosité.





Incivilités

Comme toujours, nous déplorons de nombreuses « incivilités » et « dégradations » de mobilier urbain dans notre commune! Adultes, adolescents et même jeunes enfants se livrent régulièrement à des exactions qui deviennent intolérables. Nous avons des témoins, des personnes identifiées....Malgré nos avertissements, rien ne change. Des plaintes seront dorénavant déposées en gendarmerie par le Maire!

Voici des exemples d'interdiction à observer sous peine d'amendes :

- Déchets Cimetière : 1 emplacement est réservé aux plantes vertes, l'autre aux pots et fleurs en plastique. Merci de respecter ce tri!
- Déjections canines sur les trottoirs ; Chiens qui divaguent ou aboient sans cesse,
- Mégots de cigarettes sur la voie publique et notamment devant les écoles !!!
- Voitures stationnées sur les trottoirs et gênantes pour les piétons,
- Fleurs arrachées, coupées, volées, y compris chez des particuliers qui participent au fleurissement de la commune,
- · Décorations municipales détériorées,
- Enfants non surveillés qui montent sur la fontaine du petit parc, adolescents qui shootent dans les ballons sur les vitraux de l'église, font de la trottinette ou de la « planche » sur les marches du perron de la mairie et de l'église...
- Accès aux cours d'écoles maternelle et primaire interdits (en dehors du temps scolaire),
- Dépôts sauvages de détritus de toutes sortes, près de l'étang communal, aux « Penneseux », dans la forêt... Ainsi qu'aux emplacements uniquement réservés aux conteneurs de verre,
- Feux de jardin interdits par arrêté préfectoral,
- Fumées polluantes d'une chaudière provenant de matériaux ménagers inappropriés, route du Hays aux Baraques Chardin,
- · Vol d'essaims d'abeille appartenant à un privé, aux Baraques Chardin,

Utilisation de la salle polyvalente

Depuis cette année, quelques modifications sont intervenues quant à l'occupation de la salle polyvalente. Effectivement, de nombreuses incivilités ont rendu indispensable la mise en place d'un règlement. Désormais, ce dernier affiché dans la salle et consultable par les usagers, est remis à toute personne qui signe une convention de location de la salle.

Tout manquement à celui-ci et toute dégradation entraînent des pénalités.

> Forum des associations

Pour la première année, les associations organisent une journée de présentation de leurs activités. Toutes les associations sont conviées le **05 septembre de 10 h 00 à 17 h 00** à la salle polyvalente pour présenter leurs activités et prendre les inscriptions.

> Ramassage des encombrants

La municipalité vous propose un ramassage des encombrants le mardi 13 octobre 2015.

Nous vous demandons de sortir sur le trottoir, pour ce jour là seulement, ce que vous souhaitez évacuer. Il n'y aura pas d'autres jours de ramassage dans l'année.

> Marche du Téléthon

Comme chaque année, une équipe de volontaires organise début décembre le week-end du téléthon. Durant l'année cette équipe propose des activités bénévoles pour récolter des fonds pour la lutte contre les leucodystrophies. Dans ce cadre, après une soirée théâtre en février, l'équipe vous propose **le dimanche 30 août 2015** une marche de 12 km ou 18 km à travers la forêt de la Grande Gabiotte, jusqu'à St Valbert avec un retour par la Petite Gabiotte.

Les organisateurs vous donnent rendez-vous place de la mairie à partir de 08 h 30

rym - Danse Latino - Rollers Reprise des cours...

Cours GYM assurés par Sophie Quenec'hdu, ZUMBA par Floriane Montes, et ROLLERS par Antonio Caldeira

LUNDI et JEUDI de 19h/20h - Petite salle de l'ancienne école maternelle

DANSE LATINO (zumba) - 30 euros / trimestre - 13 places par cours.

MARDI de 19h30/20h30

Petite salle de l'ancienne école maternelle

RENFORCEMENT MUSCULAIRE

70 euros /année - 15 places

Ventre plat/taille fine et souplesse /agilité (dont 10 séances avec de gros ballons)



MERCREDI de 9H/10h - Petite salle de l'ancienne école maternelle et JEUDI 19H/20H - Salle polyvalente

GYM DOUCE/STRETCHING - 15 places pour le mercredi et non limitées le jeudi - 70 euros / année.

Muscler votre corps en profondeur, améliorer sa souplesse, son dos, sa posture, se relaxer sur fond de musique zen.

JEUDI de 20h à 21h salle polyvalente

FITNESS/RENFORCEMENT MUSCULAIRE - 70 euros

Places non limitées

cuisses/ abdos/ fessiers

Cardio: brûler des calories sur fond de musique dynamique, affiner et sculpter votre silhouette.

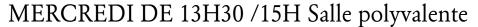
MERCREDI de 20h /21h - Petite salle de l'ancienne école maternelle

DANSE LATINO (zumba)

30 euros / trimestre - 13 places par cours.

Tarif annuel: 1 cours par semaine: 70 euros

2 cours par semaine : 110 euros - 3 cours par semaine : 140 euros



Cours de Rollers enfants - 90 euros



Différents tarifs vous seront proposés si vous souhaitez adhérer à plusieurs cours ainsi qu'un paiement en trois fois. Certificat médical obligatoire. **POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS** appelez le 06.32.16.38.55 ou le 03.84.94.89.69. INSCRIPTION POSSIBLE LORS DU FORUM DES ASSOCIATION LE SAMEDI 05 SEPTEMBRE

